Cinquante-septième année. - N° 103 A Lundi 29 et mardi 30 mai 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2498

94 – VAL-DE-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

Ventes et cessions

433 800 182 RCS Créteil.
FL FINANCE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 40000.00 EUR.
Adresse : 112, Avenue de Paris, 94300 Vincennes.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION AGROFINANCE Société par actions simplifiée Au capital de : 260 000,00 EUR Siège social Route d'Auch Lieu-Dit Moureous 82500 Marignac N° RCS 439 942 004 RCS Montauban, est société absorbante FL FINANCE Société par actions simplifiée Au capital de : 40 000,00 EUR Siège social 112 Avenue de Paris 94300 Vincennes N° RCS 433 800 182 RCS Créteil, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif :2 792 419 euros Passif : 64 513 euros Actif net apporté2 727 906 euros Date de signature du projet commun de fusion : le 23 Mai 2023 (la société AGROFINANCE en aura la jouissance, le 1er Janvier 2023) La société absorbée serait dissoute de plein droit sans liquidation Les créanciers des sociétés participant aux opérations de fusion-absorption, dont la créance est antérieure à la date de publication du présent avis, peuvent faire opposition à cette opération pendant un délai de 30 jours à compter de la parution de cet avis. Rapport d'échange des droits sociaux : 1 action de la société FL FINANCE pour 1,398 actions de la société AGROFINANCE. En rémunération de l'apport de la société absorbée, la société AGROFINANCE procéderait à une augmentation de capital de 99 660 euros représentée par l'émission de 9 966 actions nouvelles de 10 euros. Montant prévu de la prime de fusion : 2 628 246 euros Le projet de fusion a été déposé le 24 Mai 2023 au Greffe de MONTAUBAN pour la société AGROFINANCE et le 26 Mai 2023 au Greffe de CRETEIL pour la société FL FINANCE.